

Réponse du Conseil administratif à la motion du 23 novembre 2016 de M^{mes} et MM. Maria Casares, Martine Sumi, Amanda Gavi-lanes, Virginie Studemann, Christiane Leuenberger-Ducret, Albane Schlechten, Ahmed Jama, Grégoire Carasso, Emmanuel Deonna, François Mireval, Sylvain Thévoz, Régis de Battista et Olivier Gurtner: «Bal populaire, les aîné-e-s en mouvement».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- l'importance d'offrir des espaces pour rompre la solitude et l'isolement des aîné-e-s;
- que la danse est un moyen efficace et convivial pour l'activité physique et psychique;
- que, selon un article paru dans la *Revue médicale suisse* N° 348, «le maintien d'une activité physique régulière est déterminant pour conserver les capacités fonctionnelles nécessaires aux activités de la vie quotidienne, jouant ainsi un rôle important dans le maintien de l'autonomie et de la qualité de vie des personnes âgées. L'activité physique participe aussi indirectement au maintien des capacités fonctionnelles grâce à ses effets positifs sur le sommeil et le moral, par exemple»;
- que la danse est actuellement une nouvelle pratique médicale en milieu hospitalier et remporte un succès auprès des patient-e-s;
- que la Ville de Genève a participé en 2004 au programme de réhabilitation de la mobilité et de l'équilibre (MOBEQ) au sein des Hôpitaux universitaires de Genève,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'informer les seniors de toute l'offre actuelle qui leur est faite en matière de mouvement en général et de danse en particulier;
- d'organiser des espaces de danse pour les aîné-e-s, y compris dans des espaces intergénérationnels;
- de créer des synergies sur le partage des espaces entre les générations, que ce soit dans les maisons ou les espaces de quartier, les salles de gym ou polyvalentes, et prévoir la construction de tels lieux utiles à tous les âges.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Cette motion souligne le lien entre la danse et le bien vieillir, partant du constat que l'activité et le mouvement sont bons pour la santé, physique et mentale, et jouent un rôle important dans la qualité de vie des seniors. Ce constat est partagé par le Conseil administratif.

En outre, elle place en son centre la valeur de convivialité et de lien social comme élément contributeur à la lutte contre l'isolement ainsi qu'au maintien d'un bon niveau de santé mentale et physique de la population âgée. Nous le savons, le fait de vivre seul-e induit effectivement un risque de dépression qui finit par atteindre les capacités physiques, entraînant des répercussions négatives sur la qualité de vie et la longévité.

Conscient de ces réalités, le Conseil administratif de la Ville de Genève a manifesté, en 2014, une volonté politique de disposer d'une politique de la vieillesse. En juin 2015, il entérinait les principes de cette politique, du rapport lié ainsi que du plan d'actions pour la législature 2015-2020. Le rapport précisait en préambule qu'une politique de la vieillesse concernait tous les âges et se construisait sur la prise en compte de l'enjeu intergénérationnel.

Le plan d'actions se décline en sept axes stratégiques comprenant chacun un certain nombre d'objectifs, eux-mêmes développés en actions:

1. mise en lien des acteurs genevois;
2. information, accès aux prestations et promotion du «bien vieillir»;
3. mobilité et accessibilité physique;
4. habitat;
5. participation active et reconnaissance sociale;
6. lutte contre l'isolement et l'exclusion;
7. mise en réseau.

Ainsi, les notions mises en avant par la motion touchent quatre des sept axes de la politique de la vieillesse, à savoir les axes 2, 3, 5 et 6.

Pour ces axes, de nombreuses actions ont déjà été menées.

Axe 2 «Information, accès aux prestations et promotion du «bien vieillir»

Offrir une information adaptée et complète au public senior sur les prestations les concernant:

- refonte du site internet de la Ville de Genève en y incluant une entrée par public, dont une spécifique pour les seniors;

- refonte du Guide des seniors afin de le mettre à jour et adapter son contenu;
- lancement de l'application Genève en poche, conçue également pour un usage adapté aux personnes âgées. Celle-ci a été lancée le 1^{er} octobre 2021.

Assurer dans chaque quartier l'accès aux prestations et aux activités publiques et associatives à toutes les personnes âgées vivant en Ville de Genève:

- dès janvier 2022, les activités de Cité seniors seront décentralisées pour permettre une accessibilité facilitée pour l'ensemble des citoyen-ne-s de la Ville de Genève;
- en novembre 2021, la Ville de Genève a déployé son action Accès +. Celle-ci recense 177 sites, en Ville de Genève, et donne des informations sur l'accessibilité au sens large (personnes handicapées, personnes sourdes...).

Axe 3 «Mobilité et accessibilité physique»

Soutien à différents projets qui favorisent la mobilité et l'accessibilité:

- la Ville de Genève a contribué au financement de la création de nouvelle ligne 35 des TPG, entre 2017 et 2019 (la ligne a ensuite été entièrement reprise par les TPG). Cette ligne permet un désenclavement du quartier de la Jonction, notamment pour le public aîné, et donne accès à toute une série de bâtiments publics intéressants pour ce public, notamment les HUG et divers espaces de santé ou de loisirs;
- en parallèle du lancement de la ligne 35, la Ville a organisé plusieurs actions médiatiques pour faire découvrir cette ligne au public, et promouvoir la mobilité douce en général;
- la politique de la vieillesse contient un axe en lien avec la mobilité et l'accessibilité physique. Le département de l'aménagement, de la construction et de la mobilité (DACM) travaille depuis plusieurs années sur cet axe en entreprenant des améliorations au niveau de la qualité des trottoirs, des traversées routières pour les piétons à mobilité réduite, de la rénovation de WC publics, de l'amélioration de l'éclairage public ainsi que de la pose de bancs adaptés;
- la Ville soutient par des subventions des associations proposant des transports pour personnes à mobilité réduite, notamment la Fondation Agir.

Axe 5 «Participation active et reconnaissance sociale»

Encourager la participation active à la vie de la communauté:

- soutien au bénévolat via, notamment, la création d'une page internet dédiée sur le site de la Ville de Genève;

- le dispositif social de proximité (DSP) du Service social (SOC) de la Ville de Genève a mis en place une systématique de forums sociaux de quartier se déroulant sur l'ensemble du territoire de la commune. Il s'agit de moments d'échange réguliers avec la population afin de répertorier les besoins et envies des résident-e-s afin de les concrétiser en un plan d'actions pour le quartier. Plusieurs actions issues de ces forums concernent l'amélioration de l'information, la solidarité entre voisin-e-s ou la lutte contre l'isolement, notamment des aîné-e-s.

Lutter contre l'âgisme et les discriminations liées à l'âge:

- même si le public ciblé par Cité seniors est globalement les 55+, le contenu de son programme d'activités est de nature à concerner toutes les générations. L'accès à cette structure étant ouvert par ailleurs à tous les âges, un brassage intergénérationnel s'y opère au quotidien;
- parmi les actions que l'on peut qualifier de purement intergénérationnelles, on peut citer l'atelier «téléphone portable» qui a lieu deux fois par année. Pendant une journée, une quinzaine de collégien-ne-s aident des aîné-e-s à se familiariser avec l'ensemble des fonctions de leur smartphone. Au-delà des aspects techniques, ces échanges jouent un rôle important pour contribuer à améliorer les représentations souvent erronées que ces deux groupes de population ont l'un envers l'autre;
- plan de solidarité 65+: pendant les deux semi-confinements le SOC, en collaboration avec le Service de la jeunesse, a mis en place un plan de solidarité consistant à fournir aux seniors des soutiens à la vie quotidienne (cours, paiements, etc.). Les bénévoles affectés à ces tâches de soutien étaient généralement des jeunes personnes;
- grâce à un crédit du Conseil municipal, huit espaces de quartier ont été complètement rénovés en 2016 afin de pouvoir être mis à disposition de la population locale. Depuis lors, ils sont occupés par une grande variété d'activités concernant tous les âges (y compris les clubs d'aînés), «par et pour le quartier». Des plages temps de la semaine sont prévues pour une mise à disposition aux habitant-e-s du quartier qui souhaitent célébrer un anniversaire ou autre événement privé.

Axe 6 «Lutte contre l'isolement et l'exclusion»

Identifier les personnes en risque d'isolement via les événements suivants:

- depuis plusieurs années, le SOC met en place des trocs sociaux. Cela permet un service gratuit d'échanges de connaissances, de services et de compétences entre habitant-e-s et partenaires d'un même quartier avec comme but l'entraide et le soutien. Cette prestation est accessible dans chaque quartier au sein des antennes sociales de proximité;

- dans le cadre du plan canicule, un courrier est envoyé chaque année à l'ensemble des résident-e-s de plus de 75 ans non suivis par l'aide à domicile (environ 14 000 personnes). Ces personnes sont encouragées à s'inscrire auprès du SOC afin de bénéficier d'un suivi individualisé durant les phases d'alerte canicule. La majorité des inscrit-e-s sont des personnes seules. A la suite du plan canicule, l'ensemble des inscrit-e-s sont recontacté-e-s par l'antenne sociale de proximité de leur quartier pour un suivi et des suggestions d'activités de rencontre;
- l'action impôts permet aux habitant-e-s qui remplissent les conditions requises de bénéficier d'une aide pour remplir leur déclaration d'impôts. Ce moment permet aussi de déceler des cas d'isolement ou d'exclusion mais également de précarité;
- le SOC organise régulièrement les Cafés des proches aidant-e-s à Cité seniors. Ces moments sont des lieux d'écoute, de partage et d'échange pour les personnes amenées à aider un proche malade.

Améliorer la coordination des actrices et acteurs qui luttent contre l'isolement des seniors:

- la Ville de Genève soutient cinq associations d'aîné-e-s, d'une part en leur mettant gratuitement à disposition des locaux dans les espaces de quartier. Par ailleurs, chacune de ces associations reçoit une petite subvention annuelle de 1900 francs;
- les antennes sociales de proximité jouent aussi un rôle de soutien à ces associations au niveau de leur fonctionnement et en les impliquant le plus possible à la vie des quartiers;
- concernant les bals et thés dansants évoqués dans la motion, entre 2017 et 2020, cinquante-sept ont été organisés par le SOC. Ces événements ont dû être suspendus en raison de la situation sanitaire. Toutefois, ceux-ci reprendront dès que possible. A noter que toutes les activités sont répertoriées dans les programmes Cité seniors édités deux fois par année.
- en outre, sept espaces polyvalents, entièrement rénovés entre 2015 et 2018, s'ajoutent aux deux grands espaces Sécheron et Le 99, permettant à la population des quartiers, et notamment aux seniors, d'organiser des activités. Une grande variété d'activités promouvant la santé et le sport pour les personnes plus âgées y est déjà mise en œuvre comme:
 - cours tonique avec Gymnastique seniors;
 - cours focalisé sur le dos avec Gymnastique seniors;
 - cours Active bien-être avec Gymnastique seniors;
 - cours de yoga seniors;
 - expression corporelle, atelier de mouvement du corps, musique de toutes origines et improvisations.

Ces espaces de quartier sont ouverts à des publics de toutes les générations. Ils sont aménagés de façon à être multi-usages, donc notamment aussi très bien adaptés à des après-midis ou des soirées dansantes.

En conclusion, le Conseil administratif, via le département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS), soutient une véritable politique en matière de vieillesse et veille à offrir des activités diversifiées et adaptées à chacun-e. Il compte poursuivre son engagement pour permettre à toutes et à tous de se sentir inclus-e dans la société, et ce d'autant plus au vu des difficultés induites par la crise sanitaire et sociale que nous vivons encore aujourd'hui. Le renforcement des liens avec les personnes âgées, particulièrement touchées durant le semi-confinement, est un objectif essentiel pour le Conseil administratif. Il s'engage à développer cette politique tout en continuant à proposer des activités diversifiées et attrayantes pour les seniors.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Christina Kitsos